

La migration des femmes malgaches au Liban, à double face, face à la pauvreté

Mahefa RAKOTOARIDERA, Rindra RAHARINJANAHARY

1 Directeur Régional de l'ONG Entraide sans Frontière Madagascar (EsF) Région Boeny

2 Maître de Conférences, Mention Géographie, Université d'Antananarivo

Mail : raharinjanahary@gmail.com

Résumé

À Madagascar, l'émigration a longtemps paru pour ainsi dire réservée aux élites instruites, et d'ailleurs elle ne concernait qu'un petit nombre de personnes. Depuis une dizaine d'années, la situation a changé radicalement. La migration internationale touche maintenant une main d'œuvre malgache bien plus nombreuse, masculine et (surtout) féminine. Les destinations principales sont les pays du Moyen Orient, et tout spécialement le Liban. Les employées malgaches ont rejoint dans ce pays de nombreuses femmes venues de différents pays d'Afrique et d'Asie, pour occuper des emplois de travail domestique. Il s'agit généralement de femmes jeunes, et appartenant aux catégories sociales les moins favorisées, serveuses ou employées dans une entreprise franche, voire chômeuses, avant leur départ pour le Liban. Certaines pouvaient même avoir fait l'objet de maltraitances. Quoi qu'il en soit, toutes ont cherché, par le recours à la migration, à améliorer leur sort. Toutefois, le devenir des femmes est à double face. Cet article vise à analyser les remises en cause et les intérêts d'avoir migré pour ces femmes.

Mots clés : *Migrations Internationales, Femmes malgaches, Liban, Pauvreté.*

Abstract

In Madagascar, emigration has for a long time appeared to be reserved for the educated elite, and moreover it only concerned a small number of people. For the past ten years, the situation has changed radically. International migration is now affecting a much larger, men and (mostly) women malagasy workforce. The main destinations are the countries of the Middle East, and especially Lebanon. Malagasy employees have joined many women from different countries in Africa and Asia to take up domestic work. They are usually young women, belonging to the least favored social categories, waitresses or employees in a frank or even unemployed enterprise, before they leave for Lebanon. Some could even have been abused. Be that as it may, all have sought, through recourse to migration, to improve their lot. However, the future of women is double-faced. This article aims to analyze the challenges and interests of having migrated for these women.

Key words: *International migration, Malagasy women, Lebanon, Poverty.*

Introduction

Actuellement, les migrations internationales, phénomène mondial très ancien, se manifestent par des déplacements humains de plus en plus importants, et elles sont devenues une ressource significative, aussi bien pour l'économie que pour le fonctionnement des ménages du pays d'accueil et du pays de départ. Depuis une décennie, les pays du Moyen Orient, comme le Koweït, l'Arabie Saoudite et le Liban accueillent de plus en plus de

migrants, répondant à ce qu'on peut appeler une logique migratoire Sud-Sud. Au Liban, l'accès des femmes libanaises sur le marché de travail en est une des causes, mais aussi « la disparition quasi-totale des employées de maisons d'origine arabe. Elles ont été remplacées par des domestiques non arabes » (Dahdah, 2010). Cette main d'œuvre vient de plusieurs pays, l'Éthiopie, le Sri Lanka, la Malaisie, l'Indonésie..., et maintenant aussi Madagascar. Dans ce pays, comme dans de nombreux pays africains, la pauvreté vécue par les femmes est la première explication de la décision de partir ; le sous-emploi général touche plus les femmes que les hommes, et cette situation s'est encore aggravée récemment avec la fermeture de la plupart des usines franches (consécutives à la fermeture de l'accès à l'AGO³⁹ après le coup d'État de 2009 qui a renversé le président élu Ravalomanana). Des cas de maltraitance de femmes malgaches au Liban ont été signalés, et beaucoup discutés dans la presse et dans l'opinion ; la réaction des autorités a été d'interdire les départs vers ce pays en 2013. Nous verrons que cette interdiction – qui n'avait pas réussi à interrompre effectivement les départs – a par la suite été levée. Quoi qu'il en soit, elles ont été nombreuses à partir pour tenter l'aventure.

Mais dans quelle mesure, cette migration est-elle un moyen de lutte contre la pauvreté pour ces femmes ?

Cet article est fondé principalement sur des récits de vie de femmes malgaches ayant travaillé au Liban, et qui sont maintenant rentrées au pays. Vingt femmes ont accepté de se confier à nous en décrivant les détails vécus durant cette migration et les expériences après ces années, les remises en cause et les intérêts d'avoir migré. Ces femmes sont connues par l'intermédiaire des membres de famille mais aussi des connaissances.

1. Une migration favorisée par des conditions économiques et sociales fragiles à Madagascar

L'importance des migrations clandestines démontre la volonté des habitants originaires des pays pauvres d'améliorer leurs sorts, les candidats aux migrations portent aujourd'hui sur les personnes de toutes les catégories sociales, avec de plus en plus de femmes (49,7%⁴⁰ des émigrants). « A travers le monde, les migrations féminines dans le cadre d'un travail domestique sont anciennes. Ce qui est en revanche plus récent, c'est l'internationalisation des trajectoires migratoires et l'importance accrue des domestiques parmi les immigrés, plus particulièrement de sexe féminin » (Dahdah, 2010). A Madagascar, les formes prises par les migrations internationales ont changé récemment, dans les décennies précédentes, elles concernaient surtout ceux qui partaient en Europe ou aux États-Unis, en particulier pour les études. C'est ce qu'on a appelé la migration des « intellectuels ». Il faut noter que ce mouvement concernait (et concerne toujours) surtout les enfants de l'élite. Actuellement, ce qui prend de l'importance, ce sont les migrations liées au travail pour les personnes peu qualifiées, à la recherche de paies plus intéressantes que les très faibles salaires locaux. On peut ranger dans ce cadre, outre les Malgaches qui partent comme domestiques au Moyen Orient, ceux et celles qui vont travailler par exemple dans des usines franches à l'Île Maurice, et en Malaisie... Il s'agit alors plutôt d'une migration de « survie ». Cette forme de migration qu'elle soit légale ou pas est courante dans de nombreux pays, mais à Madagascar,

³⁹ African Growth and Opportunity Act. Selon SOME J. [in](http://les-yeux-du-monde.fr/actualite/29152-lagoa-ou-en-sont-les-relations-etats-unis-afrique) « L'AGO : où en sont les relations États-Unis/Afrique ? » par 15 avril 2017, *les-yeux-du-monde.fr* > actualité > 29152-lagoa-ou-en-sont-les-relations-etats-unis-afrique, consulté le 20 mai 2018. « C'est une loi votée et promulguée en 2000 par le Congrès Américain. L'AGO fait partie du *Trade and Development Act* et vise à renforcer les relations commerciales entre la puissance américaine et le continent africain... Elle permet à un certain nombre de produits en provenance de l'Afrique subsaharienne d'être exemptés de droit de douane. Cet accord qui concerne 39 pays instaure des préférences commerciales conditionnées au respect de critères politiques (respect de l'État de droit, bonne gouvernance...) et économiques (libéralisation des échanges). » C'est pourquoi Madagascar a été exclu du programme en 2010 à la suite de la destitution du président Ravalomanana par le coup d'État de mars 2009 laquelle a mené à un régime dit « de transition » et qui a duré jusqu'en 2014.

⁴⁰ <https://ccfc-terresolidaire.org/nos-combats/migrations/contexte-et-analyse-des-4478>

elle a pris du retard, même comparée aux îles Comores où l’immigration touche de nombreux ménages. Cette migration de survie a également une explication sociale rendant les femmes économiquement fragiles.

1.1. Contexte économique contraignant pour les ménages malgaches

Comparé aux pays africains comme le Sénégal ou la Côte d’Ivoire, Madagascar est classé parmi les pays les moins avancés, alors que ces deux pays ont vécu les mêmes passé historico-économique que Madagascar. Pourtant, en 2017, le PIB par habitant de Madagascar s’élevait à 449,7 US\$⁴¹, alors que pour la même année, celui du Sénégal était évaluée à 1328US \$ par habitant, et celui de la Côte d’Ivoire de 1537 US\$ par habitant. Cette situation résulte d’une succession de dégradations du contexte macro-économique malgache. Dans les années 1980, l’endettement du pays a entraîné l’adoption d’un Programme d’Ajustement Structurel imposé par le FMI, et la dévaluation de la monnaie malgache. Parallèlement à cette mauvaise posture économique, une vague de crises politiques a entraîné également le pays vers des crises économiques répétées. Selon l’Enquête périodique auprès des ménages en 2005, l’incidence de la pauvreté à Madagascar se situe à 68,7%⁴² de la population et le taux d’activité à Madagascar était de 64,6% en 2005 (avec un taux de salarisation de 13,4%). C’est pourquoi, les conditions de vie des ménages sont loin d’être brillantes et ressemblent à celles d’autres pays en guerre comme l’Ouganda, le Soudan, ou l’Érythrée. Selon toujours la même enquête, « la consommation par tête moyenne en 2005 se situe à 298 600 Ariary⁴³ aux prix de 2005. A un niveau de confiance de 95%, son niveau se situe entre 285 648 Ariary et 311 640 Ariary »⁴⁴. Ce niveau de consommation est un signe d’un niveau de vie très bas comparé même comparé à celui d’un habitant vivant dans d’autres pays d’Afrique. Le salaire minimum de base à Madagascar permet d’évaluer et d’expliquer ce niveau de consommation puisqu’il n’était que de 144 000 Ar. en 2016.

Le coup d’Etat de 2009 a provoqué la fermeture de la plupart des usines franches et a entraîné la perte de plusieurs milliers d’emplois, surtout féminins. Celles qui travaillaient dans ces types de fabriques ont été privées de leur emploi et se sont retrouvées au chômage. En effet, « Deux mois après la radiation de Madagascar par les Etats Unis de la liste des pays bénéficiaires de l’AGOA, cinq entreprises employant plus de 7000 personnes ont cessé leurs activités »⁴⁵.

Tableau. 1. Les occupations des femmes avant le départ pour le Liban

LES OCCUPATIONS	Nombre	NIVEAU DE SALAIRE MENSUEL
Couturières dans les entreprises franches	6	180 000 Ar
Employée de maison	1	70 000 Ar
Lavandière	2	24 000 Ar
Aide cuisinière en gargote	1	300 000 Ar (il faut faire attention vis-à-vis des informations fournies)
Sans occupation	11	0 Ar
Total	20	

Source : Enquête 2016

⁴¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCA.CD?view=chart>

⁴² Enquête périodique auprès des ménages 2005. Résultats provisoires, file:///D:/2016/DOSSIER%20GLOBAL/pauvreté/epm_05poly.pdf

⁴³ Un Euro vaut 2500 Ariary (Ar.).

⁴⁴ Enquête périodique auprès des ménages 2005. Résultats provisoires, file:///D:/2016/DOSSIER%20GLOBAL/pauvreté/epm_05poly.pdf, P.4.

⁴⁵ <https://www.lexpress.mu/article/madagascar-fermeture-d%C3%A9finitive-de-cinq-usines-textiles-apr%C3%A8s-la-suspension-de-1%E2%80%99agoa> du 27 février 2010, consulté le 20 Mai 2018.

En somme, les femmes qui travaillaient dans les usines franches avaient un salaire à peine plus élevé que le salaire minimum légal, quant aux autres activités, elles leur permettaient à peine de vivre, puisque leurs salaires arrivaient à peine à couvrir les besoins de base. On comprend ainsi que celles qui sont intéressées par le travail à l'étranger appartiennent aux catégories économiques et sociales défavorisées, qui peinent à joindre les deux bouts. Par ailleurs, selon un journal local, le chômage touche 3,4% des jeunes de moins de 24 ans et la tendance est à la hausse depuis 2016⁴⁶ et plus particulièrement celle des femmes. Leur désir de chercher mieux, à l'extérieur, est très compréhensible ainsi que leur décision de chercher toutes les opportunités pour sortir de la misère. Pourtant, le départ vers l'Europe semble inaccessible, d'où l'intérêt de se tourner vers d'autres pays qui recherchent de la main d'œuvre. C'est pourquoi, elles n'ont pas hésité à répondre aux annonces parues dans les journaux ou à accepter la proposition de membres de la famille ou d'amies après plusieurs années de vie sans activité rémunérée.

Le parcours éducatif des femmes permet également de comprendre cette dynamique puisqu'il ne les avait pas aidées à accéder à un travail mieux rémunéré. Nous avons noté qu'au moment de leur départ elles étaient faiblement instruites, et en particulier elles parlaient à peine le français alors que le français est considéré comme la langue officielle. Or, à Madagascar, les postes importants et de responsabilités mieux rémunérés requièrent la connaissance de cette langue, et souvent le diplôme de licence, voire plus. Seules deux parmi les vingt avaient leurs baccalauréats, les autres avaient un niveau secondaire mais sans le baccalauréat, voire seulement une instruction primaire. En fait en Afrique « les femmes restent majoritairement en marge des processus économiques sur le continent. Elles sont nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation »⁴⁷.

1.2. La condition fragile des femmes dans la société malgache

Selon la tradition, les femmes malgaches restent souvent considérées comme *ankizy*, un nom qui désigne les « enfants », même quand elles sont mariées, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce terme englobait tous les « gens de la maison », y compris les esclaves. Quand elle n'est pas encore mariée, la femme est à la charge de ses frères ou de l'oncle aîné de la famille. Les enquêtes révélaient que les femmes vivaient dans des ménages loin d'être resplendissants. Elles pouvaient être divorcées, ou maltraitées par leurs maris. Mme. T., 24 ans, ou Mme K., 21 ans, étaient toutes les deux mariées, avec chacune deux enfants, et elles étaient femmes au foyer. Elles se plaignaient de la dépendance envers leurs maris, or ces derniers les trompaient et ne donnaient pas d'argent même pour les enfants. Les autres femmes étaient des mères seules, jeunes et devant élever leurs enfants avec de trop faibles salaires.

En somme, l'instabilité familiale et l'insuffisance des moyens pour vivre ont poussé ces jeunes femmes à partir, malgré la présence des enfants (qui ont alors été confiés à leur père, ou plus souvent aux grands-parents). L'opportunité qu'offre le travail au Liban est considérée comme une chance de s'éloigner de la misère, une expérience considérée, jusqu'à il y a peu d'années, comme impossible pour des personnes de milieux modestes. Une complémentarité, loin d'être négligeable, peut s'établir entre le besoin exprimé par les pays d'accueil dans la recherche de la main d'œuvre et celui des migrants qui cherchent à améliorer leurs sorts. Toutefois, les traitements inhumains remettent en cause cette complémentarité.

2. Le travail au Liban attire les femmes malgaches

L'Afrique constitue un espace traversé par des échanges régionaux et internationaux, en effet, « des mobilités multiples parcourent cet espace et participent à l'émergence de

⁴⁶ R. Hanitra www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/05/22taux-de-chomage-34-chez-les-moins-de-24-ans/ du 22 mai 2017

⁴⁷ <http://www.francophonie.org/Promotion-de-l-emploi-par-l.html>

dynamiques spatiales qui le structurent et l'organisent » (Ndiaye, Robin, 2010, 89). Ces échanges internationaux s'ouvrent de plus en plus vers l'Asie, le Moyen Orient ainsi que les pays du Golfe. Pourtant, les conditions de séjour pour les travailleurs et travailleuses y sont souvent dénoncées car elles débouchent sur le mauvais traitement de ces personnes, il est beaucoup question d'esclavage. Selon la presse malgache, le séjour au Liban est considéré comme dangereux, les femmes y sont victimes d'exploitation, de coups et de blessures.

En 2014, à la suite de nombreuses constatations de problèmes des femmes, la collaboration de plusieurs entités telles que le gouvernement malgache, les organes de la Nations Unies telles que l'USAID et différentes sociétés civiles comme le Syndicat Professionnel Des Travailleurs Sociaux⁴⁸ a abouti à la mise en place d'un bureau de Madagascar. Alors que depuis 2001, le pays fait partie des Etats membres de l'Organisation Internationale pour les Migrations face à l'ampleur des migrations de la main d'œuvre. Par ailleurs, pas moins de quatre ministères sont compétents sur la question de migrations transnationales, il s'agit du Ministère de la Fonction Publique qui donne les autorisations aux agences pour qu'elles puissent être légales. Le Ministère de la Population, quant à lui, intervient auprès de l'employeur de la personne victime de violence à la suite d'un dépôt d'une plainte, et le Ministère des Affaires Etrangères s'occupe de la relation diplomatique entre les pays d'accueil et Madagascar. Enfin, le Ministère de l'Intérieur est responsable de la délivrance des passeports pour les ressortissants, ce dernier tient un rôle très important puisqu'il peut refuser ce droit.

La plupart des femmes qui ont répondu à nos enquêtes étaient au Liban avant 2014, l'année durant laquelle les mesures prises ont été le plus renforcées et la sortie du territoire beaucoup plus compliquée, mais généralement les femmes étaient plutôt confiantes ayant été attirées pour y séjourner.

2. 1. Le rôle incontournable des agences ou les intermédiaires dans la réussite du départ

Il existe des réseaux bien établis qui facilitent le départ ; ce sont « des structures intermédiaires entre les migrants individuels et le contexte social plus large »⁴⁹ (Hily, Berthomière, 2004, 9) créées à partir d'un lien familial qualifié de « communauté naturelle ».⁵⁰ Ils s'appliquent également dans le cas d'agences illégales, mais sont constitués par des organismes ou d'agences légales. Ces réseaux jouent un rôle important dans la réussite de l'entreprise migratoire. En effet, pour pouvoir partir au Liban, les femmes passent par divers moyens : soit elles ont connu le travail par les annonces dans les journaux, ou elles sont allées voir des agences de migration, soit ce sont les membres de la famille qui les ont mis en contact avec des intermédiaires. Les enquêtes ont dégagé qu'en 2016, 55 agences légales s'occupaient de l'envoi des travailleurs à l'étranger, on peut dire qu'elles foisonnaient pour une agglomération de 4 millions d'habitants, les plus importantes sont celles qui s'occupent des migrations vers les pays du Golfe.

⁴⁸ Qui mène une lutte contre la maltraitance et la traite des Etres Humains

⁴⁹ Hily M-A., Berthomière W., La notion de « réseaux sociaux » en migration, Hommes et Migrations, N° 1250, juillet-Août 2004, pp 6-12. <https://www.persee.fr>

⁵⁰ Idem

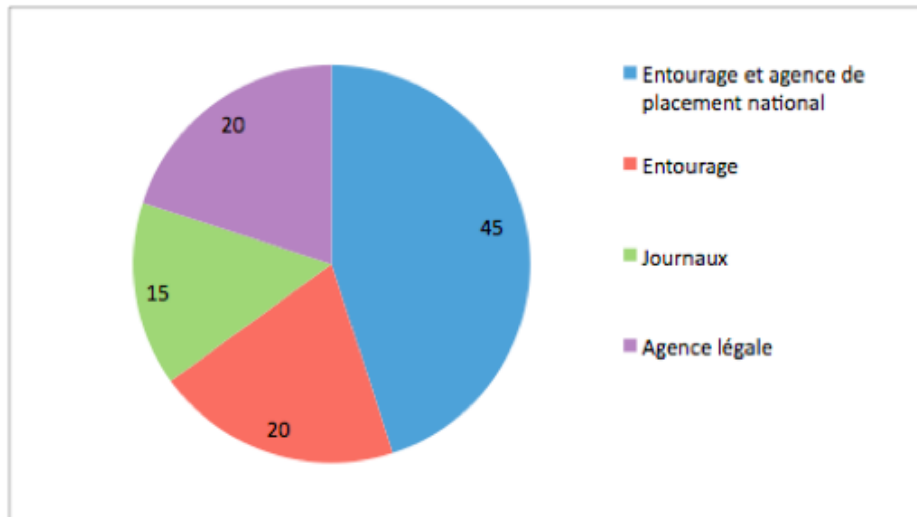


Fig. 1. Les moyens utilisés par les femmes pour pouvoir partir
Source : Enquête 2015

La conjugaison du rôle des agences ainsi que de l'entourage (amis, membres de la famille) facilite le départ des femmes pour le Liban car elle rassure les intéressées. Souvent les femmes s'occupent uniquement de leurs papiers rédigés en malgache comme les actes de naissance et ce sont les agences ou les intermédiaires qui prennent en charge le passeport, le coût de la visite médicale prescrite dans le contrat et l'obtention du visa d'entrée au Liban. De telle organisation facilite le départ et encourage les femmes puisqu'elle leur évite de lourdes charges administratives. Ces intermédiaires se mettent en accord avec les futurs employeurs pour l'accueil de la future domestique, ce qui a pour résultat de renforcer l'assurance de la candidate. Le parcours facilite également le départ les femmes qui passent par l'Île Maurice, Nairobi, ou Mahé (Les Seychelles), puis le grand aéroport de Dubai, avant de gagner Beyrouth... Tous les moyens sont mis en oeuvre et l'on peut même avancer qu'au final, l'entreprise n'est pas une migration hasardeuse et ressemblent à celle à destination d'Europe. Les possibilités se sont aussi multipliées grâce à la présence de plusieurs compagnies qui desservent Madagascar, alors que trente ans auparavant deux compagnies aériennes seulement telles que Air Madagascar et Air France dominaient l'espace aérien. Ainsi, la mondialisation des transports internationaux joue un rôle important dans l'essor des migrations, la concurrence a entraîné une évolution générale avec la baisse des tarifs des voyages intercontinentaux.

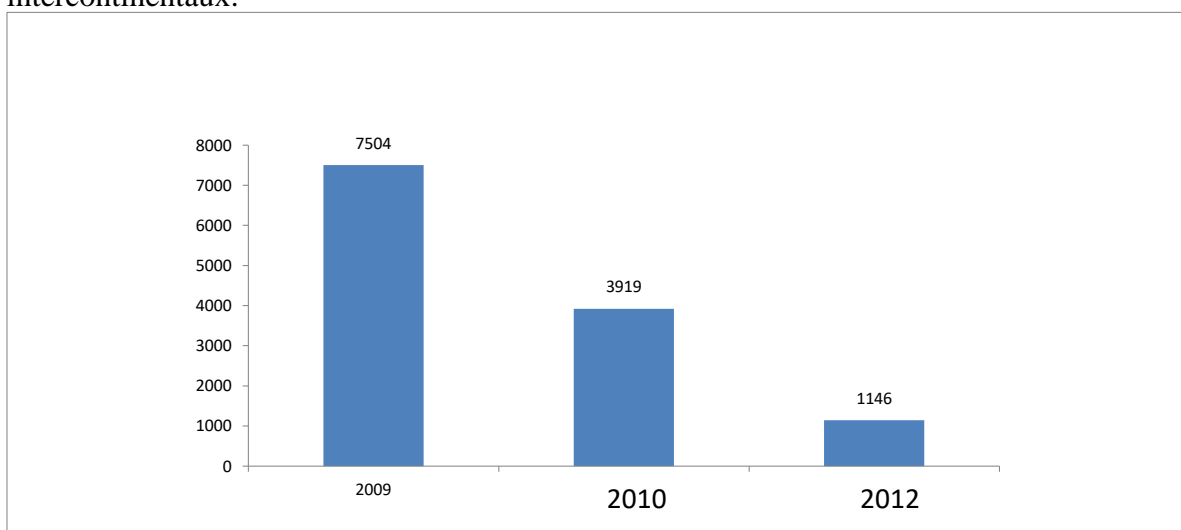


Figure 2. Le nombre des femmes parties travailler au Liban

Source : Etat de lieu sur la traite des personnes à Madagascar, 2015
 Données du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Comparés aux chiffres des pays voisins ou à l'échelle de l'Afrique, la migration des femmes malgaches est très faible. Or, le nombre de femmes attirées par le travail de domestique au Liban et dans les pays du Moyen Orient a encore connu une baisse depuis 2009. Cette année correspond à celle de la proclamation de l'interdiction de l'envoi des femmes vers les pays du Golfe et du Moyen Orient à la suite des cas de maltraitance subie par les femmes. Elle aurait dû décourager plus d'une, puisque cette interdiction a entraîné la complication pour la préparation du dossier. Cependant, elle n'a pas entièrement arrêté les femmes voulant tenter cette « aventure »⁵¹.

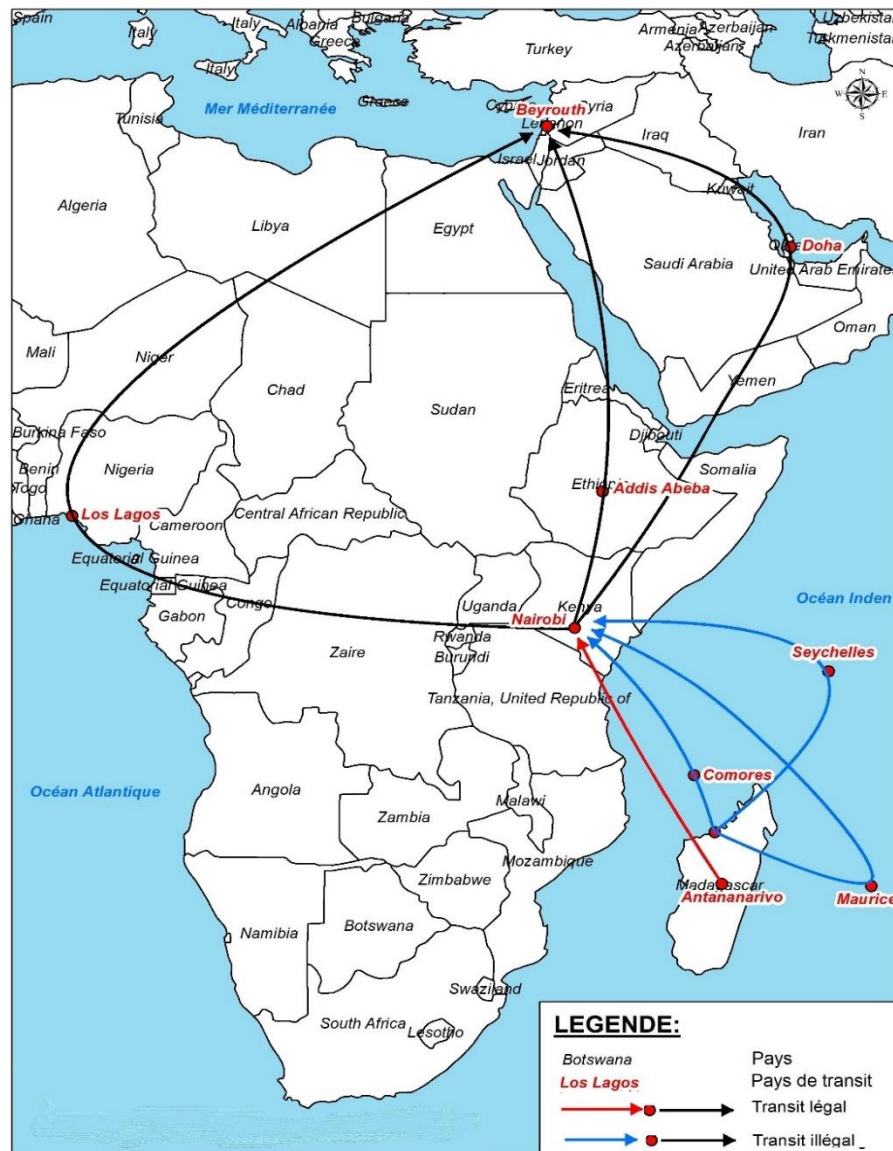


Figure 3. Les flux vers Beyrouth au départ de Madagascar

Source : BDA 500, Conception : Rakotoaridera M.

⁵¹ Le mot « aventure » n'a pas ici nécessairement le sens habituel qu'il recouvre en français central... En français d'Afrique, le nom aventure désigne précisément la migration internationale de travail, sans avoir forcément la connotation « d'entreprise extraordinaire », « risquée » ou « périlleuse ». Et le nom aventurier désigne simplement en français d'Afrique ce que les sociologues et les politiques appellent un « migrant économique ». Cette spécialisation du mot est venue du fait que la migration en Europe a souvent été « toute une aventure », au sens du français de France. Mais maintenant, c'est simplement le mot qui désigne l'émigration.

Cette migration vers le Liban est aussi soumise à des contrats entre les employeurs et l'employée, qui règlent la vie quotidienne des domestiques. Le contrat-type stipule un séjour de trois ans, avec droit de sortie le dimanche, l'employée étant en outre nourrie et blanchie, enfin une visite médicale est requise avant la prise de fonction afin de vérifier leurs états de santé (test VIH, test de grossesse...). Plus précisément, cette visite est effectuée soit avant le départ de Madagascar et refaite arrivée au Liban quand les femmes passent par des agences, soit elle se fait seulement arrivée au Liban. Quant au salaire, il est fixé selon l'envergure des tâches à accomplir, celui proposé par les agences de recrutement ou les intermédiaires est de l'ordre de 300 000 Ar. [soit environ 93 \$ américain]. Cette somme est celle qui a été indiquée par toutes les anciennes employées que nous avons interrogées.

Tableau 2. Les salaires nets mensuels proposés aux migrantes pour un travail de domestique au Liban (en dollars des Etats-Unis)

Taille de la maison à entretenir	Pour la première année	Pour la deuxième année	Pour la troisième année
5 pièces au minimum	150 \$	165 \$	180 \$
6 à 10 pièces	165 \$	180 \$	200 \$
11 pièces et plus	200 \$	200 \$	250 \$

Source : Article 18 du modèle de contrat de travail proposé par le Consul Honoraire de Madagascar au Liban.

Le salaire proposé par les intermédiaires⁵² est nettement inférieur aux tarifs indiqués dans le contrat-modèle diffusé par l'administration. Contrairement aux dénonciations par les médias, le contrat-type prévoit une évolution du salaire au cours du séjour, avec une possibilité d'obtenir une augmentation au bout de quelques années de travail. Toutefois, il n'est pas systématique et dépend de négociations et arrangements avec l'employeur. Il est à noter que de telles augmentations en cours d'emploi représenteraient une situation bien rare pour le cas des domestiques à Madagascar, voire pour un salaire d'ouvrier.

Le déroulement du séjour des femmes dépend aussi de l'application du contrat souvent remis en cause étant donné qu'employée et employeurs apportent une modification au cours du séjour. Certaines candidates changent d'employeurs quand les premiers ne leurs plaisent pas. Quant aux employeurs, il arrive qu'ils durcissent les conditions de séjour des femmes surtout en les privant de la sortie du dimanche. Enfin, les séjours des dames sont soumis au système *kafala*⁵³ lequel « désigne à l'origine une procédure d'adoption non plénière » ; la religion, les activités de l'homme ainsi que de la femme influencent ce système. Par ailleurs, pour éviter toute tentative de fuite ou de rupture de contrat, les employeurs gardent le passeport... Sur les vingt femmes enquêtées, trois seulement avaient bénéficié de ce droit de sortie du dimanche, quant aux autres, elles racontaient qu'elles accompagnaient leurs employeurs dans leurs sorties pour pouvoir sortir. Face à cette condition, certaines vivent bien leurs vies de domestique et que d'autres, en revanche sont soumises à des conditions dégradantes comme la violence ou les privations.

Souvent, le changement dans l'application du contrat explique ce revirement ou la dégradation des situations durant le séjour, l'absence de sortie le dimanche est pesante pour les femmes, d'autres l'interprètent comme une atteinte à leur liberté. Quoi qu'il en soit, celles qui ont réussi leurs séjours appartenaient à celles qui étaient privées de sortie.

⁵² On comprend leur intérêt à chercher une femme intéressée par cette entreprise migratoire

⁵³ Voir <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Le-Qatar-veut-conserver-la-Kafala-pour-les-travailleurs-immigres-2015-06-24-1327391>. « Il s'agit d'une tutelle sans filiation. Cette adoption s'est transformé, dans certains Etats arabes, en un principe de parrainage dans le domaine de l'emploi ».

2. 2. Un travail nécessaire, une vie différente de celle vécue au pays

Les migrations suscitent des débats pour des questions sécuritaires mais « aujourd'hui...elle(s) s'accompagne(nt) paradoxalement d'un optimisme parfois un peu béat sur la contribution économique, politique et sociale des migrants à leurs régions d'origine » (Monsutti, 2008, 24). En effet, les transferts de fonds sont au cœur des migrations et constituent un enjeu majeur dans ces déplacements. Le départ pour le Liban est poussé par un besoin pécuniaire face aux responsabilités qui incombent aux migrantes avec l'envoi du salaire à leurs enfants. N'ayant pas de dépenses sur place, elles peuvent thésauriser et consacrer ainsi leur salaire à nourrir et à scolariser leurs enfants. Il y a effectivement un sentiment de satisfaction pour celles qui subviennent aux dépenses du ménage resté au pays. La réussite de cette entreprise repose sur le rôle des institutions de transfert international qui contribue beaucoup à faciliter ces échanges. Par ailleurs, une migration, qu'elle soit à court ou à long terme, équivaut aussi à la découverte d'une autre vie et de nouvelles habitudes... Le salaire n'explique pas uniquement les conditions qui permettaient à ces femmes d'honorer le contrat de trois ans, les dames faisaient aussi leurs courses à leur guise, mangeaient la quantité qu'elles voulaient. Certaines ont raconté qu'elles voyageaient à la mer avec la famille de leurs employeurs, surtout pendant les vacances et qu'elles allaient au restaurant, une condition de vie rarement faisable ou quasi-impossible au pays.

Nous n'avons pas le droit de sortie le dimanche, mais on nous traitait comme leurs enfants, on allait au restaurant ensemble, on achetait les habits ensemble et on faisait nos courses avec le chauffeur, ce qui nous dispense de payer pour tous ces achats. Quand ils partaient en vacances au bord de la mer, on les

Certaines bénéficiaient également de cadeaux au moment de Noël et pour les anniversaires, qu'elles choisissaient leurs cadeaux lesquels pouvaient être une radio, des bijoux en or, un appareil photo... Ces conditions sont qualifiées d'exceptionnelles, puisque ni en Europe, ni à Madagascar elles ne s'y produisent rarement. Malgré ces aspects positifs du séjour, celui-ci n'était exempt de conditions considérées par les femmes comme difficiles, comme le fait de dormir tard, une habitude qu'elles n'avaient jamais connu surtout quand il s'agissait de travailler. En général, les Malgaches dorment suivant le rythme du soleil (à 18 heures à la campagne, au plus tard vers 21 heures en ville)., en revanche, ils sont matinaux, se levant au plus tard à 5 heures du matin. Elles étaient unanimes à évoquer le rythme nocturne de leurs employeurs avec les diners tardifs qui les obligent à veiller, avant de faire la vaisselle et tout ranger avant de se coucher. Ce rythme entraîne un décalage difficile à ses débuts, mais qu'elles s'y sont adaptées tout au long de leurs séjours. Toutefois, il est compréhensible de saisir les difficultés des femmes face à ces horaires très différents de ceux qu'elles ont eu comme habitude à Madagascar.

Le séjour n'était donc pas toujours agréable pour toutes les employées, certaines se sont plaintes de violences verbales de la part de l'employeuse, d'autres ont été même maltraitées ; elles racontent qu'elles ne recevaient rien en cadeau, voire qu'elles étaient privées de leurs droits ; souvent elles étaient enfermées à double tour. Elles se sont plaintes de manger trop peu, comme a été le cas de Mme. D., laquelle était punie à la suite de l'insatisfaction de son employeuse.



Photo 1. Soirée préparée et organisée par les employeurs

Source : L'enquêtee Mme V. (2004)

Ces soirées permettent aux dames d'apprendre l'art du service, toutefois, l'employée se plaint qu'elles étaient fréquentes, c'est pourquoi elles se couchaient souvent tard.

En somme, les expériences des domestiques malgaches démontrent que leurs traitements sont exceptionnels surtout pour celles qui n'ont pas connu la misère au Liban. Les conditions des domestiques à Madagascar sont à même à déplorer puisqu'ils ou elles ne sont pas mieux loties (moins bien payés et rabaissés) ; à la différence de celles qui étaient au Liban, le retour au bercail est possible en cas de maltraitance ou de mésentente avec les employeurs. Si la maltraitance des femmes parties au Liban a véritablement soulevé une remise en question du traité portant sur les conditions d'émigration entre Madagascar et les pays du Moyen Orient et du Golfe, nombreuses sont celles qui mettent en doute ce traité. Pour elles, il représente peu d'intérêts par rapport aux bénéfices qu'elles ont trouvé dans ces pays.

3. Des situations mitigées : d'un retour difficile à des expériences réussies

Les migrations soumises à des contrats comme ceux des domestiques se traduisent par des courts séjours et un retour au pays d'origine, et qu'ils acceptent ce retour étant donné que selon l'hypothèse de Fallaux « le projet migratoire initial et le retour dépendent de ce que les migrants estiment être le mieux pour eux et leur famille, mais que ces aspirations sont limitées par la situation prévalant dans les pays d'origine et de destination ». Pour les migrantes, partir signifie une recherche d'expériences nouvelles. Si elles bravent les difficultés, c'est dans le but de découvrir une nouvelle vie, d'apprendre de nouvelles activités. L'idée de pouvoir mettre de côté après plusieurs années d'économie et de posséder un bien comme la maison une fois arrivées au pays est un de leurs objectifs.

3.1. De la déconstruction sociale... vers un apaisement social

Le départ à l'extérieur pour les femmes nécessite souvent un sacrifice des relations de famille ou d'amitié, nombreuses sont celles qui étaient mariées avant le départ, même celles qui étaient célibataires ont également ressenti l'épreuve de l'éloignement de la famille. Au

moment du retour au pays, le signe de l'absence durant ces trois ans se fait ressentir pour les femmes qui ont laissé leurs enfants à leurs maris ou à leurs parents. En effet, les enfants montrent des crises ou grandissent mal en ne respectant pas leur mère. Ce sont les mères célibataires qui en souffrent; la seule femme mariée de l'enquête, était aussi la seule à ne pas connaître cette difficulté. Quant aux célibataires comme Mme. E., elles ont ressenti un léger regret en ayant eu de difficulté à trouver de mari au retour. L'assurance d'avoir connu des expériences explique la difficulté à s'adapter à la réalité locale, puisque « le migrant doit se réintégrer dans un environnement où il avait déjà vécu » (Drechsler et Gagnon, 2008, 84). Le départ à l'étranger est toujours une occasion d'acquérir de nouvelles habitudes et plus d'expériences pour les domestiques, comme l'apprentissage culinaire, de l'hygiène et de la propreté, mais aussi de nouvelles responsabilités... alors que le retour au pays signifie un retour vers les anciennes habitudes. Si certaines l'ont accepté facilement faute de ne pas pouvoir faire autrement, pour d'autres, il est rempli de remords.

L'éloignement crée aussi un malaise social, tel que lors de l'envoi de fonds dans le but d'une construction ou d'un projet par les migrantes, celle-ci ou celui-ci est souvent confié aux proches soit à leurs parents, à leurs frères, à leurs sœurs. Or, à leur retour, les femmes ont constaté une dilapidation des fonds, entraînant le non-aboutissement, ce qui crée des tensions ou des frictions. En fait, la dilapidation est compréhensible dans la mesure où les familles sont tout aussi pauvres qu'elles. Certaines femmes arrivent à dépasser le conflit, d'autres prennent de nombreuses années à s'en remettre puisque quoi qu'il en soit, une des raisons qui les poussent à revenir, est la fin du contrat, ou la fondation d'une nouvelle famille pour les femmes-mères uniques ; et pour les célibataires, il y a cette envie de revoir leurs familles...

Cette recherche d'une nouvelle vie peut être une occasion pour repartir en utilisant comme argument le travail de domestique quand les migrantes sont à la recherche d'un mari à l'extérieur, mais selon les dires des enquêtées, ceci est aussi à l'origine de la maltraitance⁵⁴ puisque si la femme libanaise découvre un comportement inacceptable de la part des domestiques envers son mari ou ses enfants, elle peut devenir violente.

3.2. Des expériences plutôt réussies pour une migration des non-diplômées

Les études réalisées par Potvin (2005) démontrent que les « migrants de retour créent des projets, s'impliquent », ceci est justifié par quelques femmes de retour du Liban qui ont pu construire une maison, ou acheter des parcelles de rizières... chose impossible et impensable pour elles avant le départ au Liban. Le retour à Madagascar est un marqueur spatial puisque l'espace porte l'empreinte de ces maisons qui sont construites dans des quartiers populaires. Sans leurs salaires de migrantes, il n'y n'aurait jamais de maison. Cette « richesse » n'est pas uniquement matérielle, leurs expériences à l'extérieur leur ont permis de trouver de bons emplois qu'elles n'auraient eu si elles sont restées au pays. Ce sont les cas de Mme V devenue agent accompagnateur des malades vers l'extérieur (Madagascar a une convention avec l'Inde et envoi des malades en Inde pour les grandes opérations comme la greffe de reins...), au Centre Hospitalier de la ville d'Antananarivo, ou de celle qui occupe maintenant un poste dans un ONG de développement rural dans sa campagne d'origine. Une autre a aussi pu obtenir après son retour un emploi de cuisinière dans un grand restaurant de la ville. La fréquentation et l'habitude d'être avec des personnes d'autres nationalités les ont aidées à dépasser certaines peurs...Elles expriment mieux le français, comprennent un peu l'anglais. Au Liban, elles étaient habituées à se faire confier de nombreuses responsabilités. En ayant fait le parcours entre Madagascar et Beyrouth, avec les escales à Maurice et Dubaï, etc., elles ont bravé certaines peurs comme le font la plupart des migrants.

⁵⁴ <https://mada-buzz.net> 03 aout 2013.

La migration vers le Liban revêt deux faces, elles sont nombreuses à être retournées à la même situation de départ : elles sont restées femmes au foyer, pratiquent de petites activités comme coiffeuse... parfois elles sont au chômage, mais certaines ont réussi à s'extirper de la misère qu'elles ont connu auparavant. Celles qui ont véritablement réussi ont vécu dans la capitale, comparées à celles qui provenaient des autres régions de Madagascar.

Conclusion

La migration de travail vers le Liban ou d'autres pays du Moyen Orient et du Golfe est vue comme une solution dans la lutte contre la pauvreté des femmes malgaches, elle leur offre une opportunité de découvrir de nouvelles manières de vivre, de nouveaux pays et de sortir de Madagascar, mais elles ne constituent pas une véritable échappatoire à la misère. Les plus habiles, avec beaucoup d'assurance ont mis en valeur leurs expériences en cuisine ou en gestion domestique, le reste « mâchouille » l'aigreur de leur quotidien. Celles qui ont vécu une belle expérience soupirent en y pensant. Celles concernées par cette enquête ont été celles qui ont voulu rester au pays pour profiter de leurs familles après plusieurs années d'absence, mais beaucoup rêvent d'y retourner. Toutefois, la procédure est plus difficile faute de contact avec les anciens employeurs et les moyens actuels sont insuffisants pour la prise en charge des papiers. Dans le long terme, le recours à cette sorte d'échappatoire n'exonère pas les responsables de leur devoir de lutter contre cette pauvreté dans laquelle le pays est plongé depuis une cinquantaine d'années.

Bibliographie

- Bensaâd A., 2009, « Ancrages territoriaux, réseaux sociaux et initiatives des acteurs migrants : cas des constructions des itinéraires transsahariens », Méditerranée [En ligne], 113. URL : <http://mediterranee.revues.org/3805>
- Cole J., Durham D., 2007, Generations and Globalization, Youth, Age, and Family in the New World Economy, INDIANA UNIVERSITY PRESS Bloomington & Indianapolis, USA, 225p.
- Dahdah A., 2010, Mobilités domestiques internationales et nouvelles territorialités à Beyrouth (Liban) : le cosmopolitisme beyrouthin en question, *Espaces, populations et Sociétés*, vol 2-3, pp. 267-279, URL : <https://journals.openedition.org/eps/4154>; DOI:10.4000/eps.4154
- Drechsler D., Gagnon J., 2008, Les migrations, une source de développement à exploiter, *Annuaire suisse de politique de développement*, vol 27, n°2 Migration et développement : un mariage arrangé, revue.org . pp 73-89, URL : <https://aspd.revues.org/172>. ISSN :1663-9669
- Enquête périodique auprès des ménages 2005. Résultats provisoires, file:///D:/2016/DOSSIER%20GLOBAL/pauvreté/epm_05poly.pdf
- Karamihova M., 2008, Dynamique des réseaux sociaux dans un contexte de migrations intensives : cas de Satovča (Rhodopes bulgares) », *Balkanologie* [En ligne], Vol. XI, n° 1-2 | 2008, URL : <http://balkanologie.revues.org/1202>.
- Monsutti A., 2008, Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles, *Annuaire suisse de politique de développement*, vol 27, n°2 Migration et développement : un mariage arrangé, revue.org . pp 23-42, URL : <https://aspd.revues.org/162>. ISSN :1663-9669
- Organisation Internationale pour les Migrations, 2013, Profil National, 150p.
- Potvin D., 2005, Les jeunes adultes migrants de retour : une vitalité pour les régions, *Revue d'Economie Régionale et urbaine*, n°4, pp 507-531. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2005-4-page-507.htm>
- Rakotoaridera M., 2016, La migration des femmes malgaches au Liban, *Mémoire de Master de Géographie*, Dir. Raharinjanahary R., Université d'Antananarivo, 45 p.
- Rakotonarivo A., 2011, Vivre là-bas, exister ici : absence et présence des migrants des Hautes Terres de Madagascar, *Espace populations sociétés* [En ligne], 2011/2 , URL : <http://eps.revues.org/index4481.html>
- Stephan L., Au Liban, les domestiques étrangères ont interdiction d'aimer , *Le Monde*, 10 juin 2015.
- USAID, OIM, 2015, Etat des lieux sur la traite des personnes à Madagascar, Antananarivo, Madagascar, 76p.
- Mazauric, C., 2012, *Mobilités d'Afrique en Europe. Récits et figures de l'aventure*, Paris : Karthala, pp. 50-51